

CONSEIL DES ETUDES

Procès-verbal de réunion

Lieu : visio

Date : 3 février 2022

Heure : 14h

Etaients présents :

- ↳ Monsieur Pascal BRUNIAUX, Professeur des Universités / Enseignant chercheur
- ↳ Madame Manuela FERREIRA, Maître de conférences
- ↳ Madame Alicia PINDI, Enseignante contractuelle
- ↳ Madame Cheryl LOBB DE RAHMAN, Enseignante contractuelle
- ↳ Monsieur Philippe VROMAN, Maître de conférences
- ↳ Madame Cathy SANTENS, Enseignante contractuelle
- ↳ Madame Ludmilla BAUVIN, Assistante des Etudes, Référente apprentissage
- ↳ Monsieur Sébastien CARTA, Chef de projet en ingénierie de formation, FORMASUP
- ↳ Monsieur Éric DEVAUX, Directeur de l'ENSAIT
- ↳ Madame Marie-Pierre DELESPIERRE, Directrice des Relations Internationales
- ↳ Madame Christine CAMPAGNE, Responsable de l'Apprentissage
- ↳ Madame Elise TERNYNCK, Directrice de la Formation
- ↳ Madame Sandrine VANDERDONCKT, Assistante de Direction
- ↳ Madame Mathilde DECLUNDER
- ↳ Madame Marie TRAULE
- ↳ Madame Emeline GALAMAND
- ↳ Monsieur François LEPRETRE
- ↳ Madame Anne PERWUELZ, Professeur des Universités / Enseignant chercheur
- ↳ Madame Lolita SPINNEWYN, Assistante des Etudes
- ↳ Madame Sabine CHLEBICKI, Ingénieure caractérisation des matériaux
- ↳ Monsieur Gaël MONFRIER, Directeur Général des Services de l'ENSAIT
- ↳ Monsieur Alexandre FRAPPREAU
- ↳ Monsieur Pierre HERVE

Etaients représentés :

- ↳ Monsieur Damien SOULAT, Professeur des Universités / Enseignant chercheur

Etaients excusés :

- ↳ Monsieur Marc-Emmanuel BOUCHE, Agent Comptable de l'ENSAIT
- ↳ Monsieur François RAULT, Maître de conférences
- ↳ Madame Emmanuele LUQUET, Titulaire, Responsable des résidences Roubaix-Tourcoing
- ↳ Madame Karine LEURIDAN, Suppléante. Responsable des résidences Lille
- ↳ Madame Sarah DEBISSCHOP, Responsable administrative et financière de la formation
- ↳ Madame Stéphanie DUCRET, Titulaire
- ↳ Madame Aline BOLLENGIER
- ↳ Monsieur Eloi FACON
- ↳ Monsieur Milan ROMANCZYK
- ↳ Madame Pauline CHAINTRON

Points inscrits à l'ordre du jour

I. Validation du PV du Conseil des Etudes du 19 octobre 2021

Emeline Galamand indique que page 4, il y a une erreur de promotion. Il faut donc inscrire : « Ces changements s'appliquent aux étudiants actuellement E1 et qui passeront en E2 à la rentrée universitaire prochaine ».

Philippe Vroman fait remarquer que page 5, les designers de l'ESAAT ne sont pas ingénieurs.

Le PV du Conseil des Etudes du 19 octobre 2021 est soumis au vote en tenant compte des modifications demandées.

Le PV du Conseil des Etudes du 19 octobre 2021 est voté à l'unanimité après modification (18/18)
--

II. Point informatif sur l'EPE

Depuis le 1^{er} janvier 2022, l'ENSAIT est engagée dans l'EPE. La mise en place se fait progressivement avec une intégration plus dynamique dans le paysage de l'Enseignement Supérieur métropolitain. Le travail actuel est d'identifier les compétences de chacun et les zones d'interactions à développer en particulier au niveau de la formation faisant émerger des liens sources de richesse.

La position de l'ENSAIT est bonne avec des opportunités pour faire grandir l'activité textile au sein du consortium lillois, en montrant la multidisciplinarité dans un secteur en phase de développement.

Le label d'excellence I-Site est en cours de pérennisation avec la venue le 20 janvier dernier d'un jury international qui a auditionné plusieurs intervenants de l'EPE. Le verdict sera communiqué le 18 février prochain. Ce label permettra de bénéficier de financements publics qui seront fléchés vers les établissements labellisés et permettra d'attirer des talents internationaux.

Sous l'impulsion des entreprises textiles et de l'UITH en particulier, l'école est fortement encouragée à développer une formation Bac+2/3 afin d'être moteur dans la chaîne de compétence. Des besoins ont été identifiés sur le plan humain et technique et sont en cours de négociation.

Au premier trimestre 2022, madame Barthez, Directrice générale de l'enseignement supérieur, viendra visiter l'établissement. Ce sera l'occasion de lui montrer les perspectives du textile, son développement, la qualité des ingénieurs qu'on forme et la qualité de la recherche. Cela fait suite à la visite de madame Moulin-Civil. Un courrier lui a été préalablement adressé pour lui évoquer nos besoins d'enseignement.

L'école est dans une phase dynamique aussi sur le site lillois qu'au niveau national.

III. Nouvelle stratégie d'apprentissage des langues

Un groupe de travail a été créé, composé de Alicia Pindi, Cheryl Lobb de Rahman, Christine Campagne, Elise Ternynck, Emeline Galamand et une apprentie. Il s'est réuni deux fois.

La CTI indique que le niveau minimum à valider pour être diplômé est B2 avec des compétences spécifiques et un niveau C1 recommandé (soit 930 au TOEIC). Elle développe d'ailleurs ses attentes en matière d'activités de communication langagières ainsi que l'évaluation. Elle encourage également l'école à proposer une seconde langue étrangère.

La VPE a réalisé un sondage auprès de plus de 200 étudiants pour recueillir leur avis. Les résultats mettent en évidence que la moitié des étudiants n'est pas favorable à la baisse de la barre par crainte d'une diminution du prestige de l'école ainsi que l'importance de la portée internationale du diplôme ENSAIT. Ce sondage laisse apparaître que les E1 et A1 sont plutôt favorables à la diminution du niveau d'anglais par crainte de ne pas réussir alors qu'ils n'ont pas encore effectué l'examen du TOEIC.

Anne Perwuelz demande si ce travail inclut également la langue française car le constat est que les étudiants ne maîtrisent pas l'orthographe et la grammaire. Ce n'est pas actuellement à l'ordre du jour mais l'école peut mettre en place un travail parallèle aux langues étrangères. Quelques écoles se sont lancées dans le projet Voltaire et cela pourrait être développé lors des journées pédagogiques.

Eric Devaux rappelle que cette baisse ne valorisait que quelques cas particuliers car le niveau actuel de l'école convient à la majorité des étudiants.

Les propositions initiales du groupe de travail aux membres du Conseil des Etudes sont les suivantes :

- 1. Maintien de la barre de diplomation à 830 TOEIC**
- 2. Ajout d'une dérogation à cette barre pour certains étudiants dont le cursus académique est exemplaire**

Les critères de cette dérogation seraient :

- ✓ Validation de toutes les autres UE
- ✓ Très bon niveau académique sur le plan scientifique
- ✓ Obtention +800 TOEIC
- ✓ Passage d'au moins 3 TOEIC sur les 3 années démontrant une progression significative du niveau d'anglais
- ✓ Comportement et savoir être estimables pendant les études et les stages

Cette dérogation serait accordée par le jury de diplomation composé de tous les enseignants ou par le directeur de l'Ensaït,

3. Suppression de la barre de passage entre E2 et E3

Le problème soulevé par les étudiants est le fait de devoir payer le passage TOEIC supplémentaire alors que d'autres écoles d'ingénieurs offrent le second passage. La politique de l'école est de financer des aides complémentaires plutôt que les passages du TOEIC.

Cathy Santens indique qu'il faut être concis sur le « très bon niveau académique sur le plan scientifique » afin que ce soit quantifiable et observable. Il en est de même pour le « comportement et savoir-être estimables ». L'objectif est de valider un classement concernant la science de l'ingénieur et les technologies textiles.

Des discussions sont entamées concernant la mise en place du mode de calcul, le maintien ou non de la barre ainsi que la mise en place de bonus-malus.

Le but est également de travailler sur la motivation des étudiants à atteindre un niveau d'anglais élevé en mettant en place des mesures :

1. Prise en compte du niveau de TOEIC dans le classement des RI pour le départ à l'étranger
 - Anglais : 20%
 - Moyenne générale E1 : 30%
 - Entretien : 30%
 - TOEIC : 20%
2. Inscription au REE que l'Ensaït encourage les étudiants à atteindre un niveau bien supérieur notamment pour réaliser leur semestre dans les universités partenaires dont le niveau d'anglais requis équivaut à C1 : liste des pays et niveaux demandés
3. Rééquilibrage des cours de LV2 et LV1 dans la maquette 2022-2023 en faveur de l'anglais. Moins de LV2 mais tout en présentiel (arrêt de GoFluent)
4. Ajout d'un atelier de soutien pour les très faibles : test sur l'intérêt de la méditation en anglais (ou "Relax take it easy") + achat de 30 Licences Nathan pour A1 et E1

Alexandre Frappeau évoque la mise en place du tutorat et demande à ce que les étudiants tuteurs soient évalués sur leur niveau pédagogique. La rémunération pourrait engendrer des disparités entre étudiants de même niveau.

A la question « êtes-vous favorable à la suppression de la barre de passage entre E2 et E3 » :

- 3 contre
- 4 abstentions
- 11 pour

Suite à ces échanges, les mesures retenues sont :

1. **Maintien de la barre de diplomation à 830 au TOEIC suite au retour des étudiants dans l'enquête de la VPE**
2. **Ajout d'une dérogation à cette barre pour certains étudiants dont le cursus académique est exemplaire :**

Les critères de cette dérogation seront :

- ✓ Validation de toutes les autres UE
- ✓ Obtention +800 TOEIC
- ✓ Passage d'au moins 3 TOEIC sur les 3 années démontrant une progression significative du niveau d'anglais et des efforts manifestes
- ✓ Suppression de la barre entre E2 et E3
- ✓ Comportement et savoir être estimables pendant les études, les stages et l'apprentissage

IV. Focus sur les départs à l'étranger

80 étudiants de 2^{ème} année partent à l'étranger. 2 étudiants ne partent pas car ils réalisent un double diplôme au Portugal et en Chine en septembre. Les semestres ont débuté début janvier et s'étaleront jusqu'en juillet. Le périmètre est limité à l'Europe.

De même, une quarantaine d'étudiants étrangers souhaitent intégrer l'ENSAIT qui vont arriver d'ici 8 à 10 jours afin de réaliser leur quarantaine.

La CGE indique qu'à compter du 16 février, les événements festifs sont de nouveau possibles. Le service des Relations Internationales proposera donc un petit-déjeuner d'accueil, d'autant que les étudiants sont autorisés à prendre le TGV au départ de Paris.

Avec la suppression de la plateforme GoFluent, les cours de portugais ne seront plus proposés. La seule possibilité de partir au Portugal sans maîtriser la langue est de réaliser un projet dont les cours sont dispensés en anglais.

V. Retours qualité

Deux enquêtes qualité ont été menées par Alain Dorat auprès des apprentis : le 30 novembre et 15 décembre 2021.

Concernant les A1, 25 étudiants sur 45 apprentis ont répondu à l'enquête soit un taux de réponse de 56 %. En cause, les apprentis sont en entreprise et tenus par d'autres activités.

Concernant le rythme d'alternance, 96 % des apprentis sont satisfaits avec un rythme de 5 semaines en entreprise et 5 semaines en cours.

Le séquençement CM/TD/TP est adapté pour 88 %.

Les activités pédagogiques les plus appréciées sont :

- L'ennoblissement,
- Les matières premières
- La maille.

Les pratiques pédagogiques les plus appréciées sont :

- Les TP
- Les TD
- L'application textile.

On en conclut que les technologies textiles sont toujours très appréciées en 1^{ère} année.

Des suggestions ont émergé de cette enquête :

- Commencer l'année avec la période école à la place de la période entreprise,
- Proposer à la fin des TD, une correction type claire
- Apporter des maths et physique au semestre 5. Il serait plus judicieux de mettre du soutien physique/chimie que mathématiques au premier semestre,
- Faire des feuilles d'émargement numériques pour les alternants.
- Le fait que les cours de langues soient sur le même après-midi de cours est difficile pour se concentrer en switchant de langue. Cheryl valide également de séparer les langues.
- Éviter de débiter des matières un peu complexes comme la maille ou la filature en septembre et de les continuer après une période entreprise car on oublie les méthodes que l'on a vu en TP (notamment maille qui selon moi demande beaucoup de pratique sur un temps court pour bien mémoriser)

Concernant les A3, les enquêtes ont eu lieu entre le 30 novembre et 16 décembre avec un taux de participation de 70 %.

63 % estiment que le séquençement est adapté.

58 % des étudiants sont insatisfaits du procédé général e-learning des langues, d'où le choix d'un suivi humain.

Les pratiques pédagogiques les plus appréciées sont :

- Les séminaires
- Les mises en situation
- Les cours en présentiel

Les enseignements les plus appréciés sont :

- Commerce connecté
- Qualité
- Tressage.

Des suggestions ont émergé de cette enquête :

- Plus de pratique, plus d'application concrète, plus de travail de groupe entre étudiants
- Manque de TP pour certains modules
- Suppression du e-learning
- Plus de cours textile et réduire projet pro

Anne Perwuelz demande comment les informations de ces enquêtes sont transmises aux intervenants extérieurs. Le retour qualité n'est transmis qu'aux responsables des modules qui sont en charge de transmettre l'information aux équipes.

Philippe Vroman demande s'il est possible de mettre en place une enquête sur les 3 ans au sujet de l'organisation des cours textile. Un point spécifique sur les enseignements textiles peut être fait lors des 2 enquêtes annuelles.

Sandrine Vanderdonckt présente l'enquête globale réalisée auprès des apprentis et des étudiants en formation classique entre janvier et mars 2021 avec un taux de participation de 91% pour les apprentis et de 60 % pour les étudiants en cursus classique, les E2 n'ayant que très peu participé.

Concernant la prévention, il leur a été demandé s'ils avaient tous les équipements nécessaires pour se protéger en TP ? Les résultats sont très positifs avec cependant un bémol pour l'ennoblissement et les composites. Une sensibilisation auprès des enseignants et étudiants sera faite concernant le port de EPI et un approvisionnement régulier sera fait en papier absorbant et lunettes dans les ateliers de composites.

Au niveau des ateliers, les étudiants et apprentis ont pu s'exprimer librement. Les aspects positifs et qui sont très récurrents dans les réponses sont :

- Des techniciens attentifs, disponibles et pédagogues,
- Une large gamme d'équipements.

Parmi les évolutions demandées, on retrouve :

- La problématique des réservations des machines sur GRR qui ne sera pas solutionné puisque la politique de l'école est de ne pas autoriser leur accès libre,
- La méconnaissance de l'interlocuteur dans les ateliers
- La propreté des locaux.

Concernant l'informatique et les moyens de communication, les étudiants utilisent plutôt le mail pour contacter la Direction du Système d'information à contrario des apprentis qui utilisent plutôt le téléphone.

97 % de l'ensemble des étudiants sont satisfaits de l'utilisation d'Aurion et l'ENT est utilisé par 70 % des apprentis et 83 % des étudiants en formation classique.

A la question « à quelle fréquence lisez-vous vos mails », le constat est décevant. Pour les apprentis, 77 % les consultent tous les jours et 23% une à deux fois par semaine. Par contre, pour les étudiants en formation classique, ils consultent leurs mails tous les jours pour 94 %, une à deux fois par semaine pour 5 % et 1% indique ne jamais les lire.

Les étudiants ont ensuite été interrogés sur le service des études et 99 % des étudiants sont satisfaits du relationnel avec le personnel, 81 % des apprentis et 88 % des étudiants en formation classique estiment être bien accompagnés.

Des consultations médicales par le biais de l'école sont proposées et 26 % des étudiants en formation classique en ont bénéficié dont 36 % dans un service inter-universitaire de médecine.

Un focus est fait sur les salles de coworking qui donnent pleine satisfaction pour 91 % avec un petit bémol concernant l'acoustique.

Le service communication est principalement connu des étudiants pour ses activités de prospection, d'organisation d'événements à l'ENSAIT et la gestion des réseaux sociaux.

Concernant les relations internationales, 86 % des étudiants en formation classique se disent satisfaits des services proposés.

Les étudiants ont également pu s'exprimer sur la logistique et le patrimoine. 93 % sont satisfaits du relationnel avec le personnel de l'accueil et 78 % satisfaits de la réponse apportée. Quant aux salles, elles satisfont pleinement les étudiants aussi bien sur le plan de la propreté, de la luminosité et de l'espace. Par contre, concernant le confort, les étudiants ont exprimé un léger mécontentement quant au chauffage.

La bibliothèque fait également partie du périmètre de l'enquête et la fréquentation est la plus forte en 2^{ème} et 3^{ème} année. Elle est plutôt utilisée dans le cadre de consultation ou d'emprunt d'ouvrages, mais également pour travailler au calme ou en groupe.

Elise Ternynck indique d'ailleurs qu'un travail de réflexion devra être mis en place concernant la complémentarité des salles de coworking et de la bibliothèque.

83 % des étudiants estiment que la Direction est facilement accessible.

Alicia Pindi demande si des questions spécifiques aux lieux de prise des repas ont été intégrées au questionnaire. Elles l'étaient par le passé mais ont été supprimé cette année, ce sujet ayant été traité dans le même temps avec la réhabilitation du foyer et de la cafétéria. Un appel d'offre à par ailleurs été lancé en juillet 2021 et n'a pas abouti, aucun prestataire ne s'étant positionné pour proposer une prestation. Des distributeurs ont été installés en septembre 2021 à la fois à l'accueil proposant boissons chaudes, boissons fraîches, snacking et sandwichs mais également dans le bâtiment T.

Cathy Santens propose des frigidaires connectés comme cela se fait dans certaines universités. Une relance de consultation sera faite dans l'année.

VI. Insertion professionnelle des diplômés du Mastère MIM et la création d'un réseau d'anciens spécifique

Sandrine Pesse présente l'enquête menée dans le cadre du mastère MIM et qui concerne les 3 dernières promotions soit 38 diplômés. Elle comptabilise 27 réponses.

Concernant la promotion 2021, 16 ont répondu dont 87.5 % d'étudiants en activité, 6.25 % en recherche d'emploi et 6,25 % volontairement sans activité. Tous travaillent en France avec un

saire annuel brut moyen de 30938 Euros. Le taux de cadres et de CDI est de 57 %. 4 mois après la sortie d'école, 92 % ont trouvé un emploi.

Les entreprises concernées correspondent au créneau de la formation pour des métiers à caractère technique.

Concernant les promotions 2019 et 2020, on comptabilise respectivement 6 et 5 réponses. L'ensemble de ces 2 promotions est salarié avec un focus sur 2 créations d'entreprises à l'étranger (Tunisie et Côte d'Ivoire). 78 % des diplômés sont en CDI et 44 % de cadres.

La CGE avait demandé de solliciter les étudiants concernant l'impact de la crise sanitaire :

- Recours au télétravail
- Moins d'offres d'emploi
- Baisse de prétentions salariales
- Chômage partiel
- Reports d'évolution de carrière
- Perte d'emploi
- Formations reportées

81 % estiment que leur emploi est en adéquation avec leur formation.

Une réflexion est faite concernant le taux de cadres de 57 % alors qu'il s'agit d'une formation bac +6. Cathy Santens indique qu'il existe un statut « assimilé cadres » leur permettant de faire leurs preuves pendant une courte période. De même, Sandrine Pesse rappelle que les CDD ne bénéficient pas du statut cadre.

Elsa Loridan, représentante du Mastère spécialisé, indique que les étudiants n'ont pas eu le module concernant les négociations salariales et demande s'il est possible d'en bénéficier au sein du mastère MIM. Sandrine Pesse indique qu'en mars, il est prévu un coaching lors de la journée du droit de la Femme et que les étudiantes en MIM y seront intégrées.

VII. Point Vie étudiante

Gaël Monfrier indique que l'école est en cours de recrutement d'un responsable de la Vie Étudiante en raison du départ de Sara Debisschop.

La nouveauté est l'obligation qui est faite d'adopter d'ici la fin de l'année 2022, un schéma directeur de la vie étudiante. C'est un document formalisé qui indique la stratégie de l'école et les actions à mener dans les années à venir. Il sera présenté au conseil des études du mois d'octobre et au Conseil d'Administration de décembre. Un comité de Pilotage a été constitué, composé de :

- Le Directeur
- Le DGS
- La Directrice de la Formation
- La Directrice des Relations Internationales
- La Responsable vie étudiante
- Le VPE

Pour contribuer à la rédaction de ce schéma directeur, seront consultés les élus étudiants des différentes instances, Les présidents des associations étudiantes, les représentants du CROUS, de l'Université, de la ville de Roubaix.

Pierre Hervé demande la date de réouverture du foyer qui est prévue pour le 16 février prochain avec la reprise des activités associatives.

VIII. Retour des étudiants/questions diverses

La représentante du Mastère MIM n'a pas de remarque particulière à formuler.

Alexandre Frappeau indique que pour les E3, il n'y a pas de remarque particulière en dehors d'un temps supplémentaire souhaité concernant les projets sprint.

Emeline Galamand indique qu'il en est de même pour les E2.

Pierre Hervé demande si le FETEX a été annulé en raison de la crise sanitaire. Le service communication travaille sur une option en ligne en octobre prochain. Des présentations d'entreprise se feront également tout au long de l'année sous forme de conférences en ligne le midi à la fois pour les étudiants et les diplômés.

La séance est levée à 16h40.

Fait à Roubaix

Le 3 février 2022

Le Directeur,



Eric DEVAUX